



---

que les citoyens puissent y voir clair dans le processus de négociation. Actuellement, nous ne connaissons pas précisément quels sont les positions initiales du Canada dans les négociations, ni même les mandats qui ont été confiés aux négociateurs canadiens. Et il en est de même pour les autres pays. Comment savoir si ces positions et mandats correspondent à la volonté des Canadiennes et des Canadiens ? Comment pourrions-nous savoir si des gains ont été faits durant la négociation sans connaître les positions de départ ? Ou, au contraire, si nous avons subi des reculs importants ? La transparence est donc de rigueur et le gouvernement du Canada doit s'engager à la défendre et la mettre en pratique. Sinon, tout ce que notre Premier ministre pourra nous dire ressemblera étrangement à ce que le Président de la République avait déclaré à ses concitoyens français, à propos des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : « On ne sait pas ce qui se négocie, au nom de qui et au nom de quoi ? » (Jacques Chirac).

Outre la transparence, et peut-être grâce à elle, le gouvernement du Canada doit s'assurer que ce sont bien les États, et non certains puissants groupes de pression, qui parlent au nom de leurs populations nationales. Et comme les négociations concernent maintenant aussi bien